

L'actualité des entreprises agricoles

Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



La lettre d'information du 6 mai 2016

Infos pratiques

Dépôt des dossiers PAC 2016 : Report de la date au 15 juin

La date limite de dépôt des dossiers de demandes d'aides PAC, initialement fixée au 17 mai, est repoussée au **15 juin 2016**. Cette année la télé-déclaration est obligatoire. « *Un temps d'accompagnement plus long est donc accordé pour permettre aux agriculteurs, aux DDT, aux chambres d'agriculture, aux centres de gestion et aux autres organismes qui apportent leur appui aux agriculteurs, de finaliser l'ensemble des dossiers dans de meilleures conditions* », explique-t-on au ministère de l'Agriculture.



Remboursement de la taxe sur les carburants : L'administration rectifie

Pour les dépenses engagées en 2015, la demande de remboursement partiel des taxes sur les carburants peut être déposée entre le 2 mai 2016 et le 31 décembre 2018. Il était prévu que si la demande de remboursement était supérieure à 500 €, celle-ci devait être obligatoirement déposée en ligne. Or, un arrêté publié au Journal officiel du 30 avril 2016 précise que ne sont concernées que les entreprises ayant leur siège social dans les départements de la Marne et de la Sarthe et dans les départements des régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Normandie et Ile-de-France dès lors que les demandes sont susceptibles d'engendrer un remboursement de plus de 500 euros. [Cliquez ici pour accéder au formulaire](#). Les montants que nous avons indiqués dans la lettre d'information du 29 avril demeurent inchangés. [Consulter l'arrêté](#)

Cette information peut aussi vous intéresser

[Remboursement de la taxe sur les carburants : La demande peut être déposée à compter du 2 mai 2016](#) (Brève du 29 avril 2016)

Aides PAC



ICHN : Campagne 2016

Une instruction du ministère de l'Agriculture du 26 avril 2016 expose les conditions réglementaires des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) au titre de la campagne PAC 2016. La principale évolution concerne l'éligibilité de l'ensemble des éleveurs laitiers en zone de piémont et en zone défavorisée simple. [Consulter l'instruction](#)

Energie

Tarifs d'achat pour l'électricité photovoltaïque : Le CRE propose une baisse

Le niveau des tarifs d'achat est ajusté chaque trimestre par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2016, les tarifs sont revus à la baisse : 24,63 c€/kWh pour l'intégration au bâti (0-9 kW) 13, 27 et 12,61c€/kWh pour l'intégration simplifiée (0-36 kW et 36-100 kW).

Cette information peut aussi vous intéresser

[Production d'électricité à base d'énergie renouvelable : Des précisions sur le délai de raccordement](#) (Brève du 15 avril 2016)

Social

Les revalorisations au 1^{er} avril : Prime d'activité, RSA, AAH...

Plusieurs décrets parus au Journal officiel du 3 et 4 mai fixent les nouveaux montants de certaines primes et allocations... [En savoir plus](#)

[Décret n°2016-536 du 27 avril 2016](#)

[Décret n°2016-538 du 27 avril 2016](#)

[Décret n°2016-535 du 27 avril 2016](#)

[Décret n°2016-540 du 3 mai 2016](#)

Gestion

Prêts bonifiés : Montant du taux de base

Une note de service du ministère de l'Agriculture du 26 avril 2016 indique le taux de base applicable aux prêts bonifiés à l'agriculture dont la date de réalisation, ou la date de réalisation du premier versement dans le cas d'un prêt multiversement, a lieu entre le 1^{er} mai 2016 et le 31 juillet 2016. La valeur du taux de base demeure à 1,92 % du 1^{er} mai 2016 au 31 juillet 2016. La prochaine évolution devrait intervenir au 1^{er} août 2016. [Consulter la note](#)



Côté institutions

Paiement de l'apport de trésorerie : Extension à l'agriculture biologique, l'assurance récolte et aux aides couplées végétales

« Le Gouvernement l'avait annoncé le 26 janvier dans le cadre des nouvelles mesures prises pour faire face à la crise agricole : le dispositif d'apport de trésorerie (ATR) mis en place pour faire face à l'impossibilité de payer les aides PAC selon le calendrier habituel a été étendu à l'ensemble des aides liées aux surfaces agricoles », indique un communiqué de presse du ministère de l'Agriculture...[En savoir plus](#)

Ces informations peuvent aussi vous intéresser

Baisse de 7 points des cotisations : Le décret est paru (Brève du 8 avril 2016)

Fonds d'allègement des charges pour pallier aux difficultés : Date butoir de dépôt des dossiers, le 30 juin prochain (Brève du 8 avril 2016)

Exploitants agricoles en difficulté : Comment bénéficier du report de cotisations (Brève du 1^{er} avril 2016)

Crise de l'élevage : Application des mesures annoncées par Manuel Valls (Brève du 4 mars 2016)

Crise de l'élevage : De nouvelles mesures annoncées par le ministre (Brève du 29 janvier 2016)